

Réunion de parents

PARC NDL

MOT DE BIENVENUE

Bienvenue à tous au Parc Bon-Pasteur. Il nous fait grandement plaisir de vous accueillir, vos enfants et vous-mêmes, sur notre terrain de jeux. Ce document, de même que la présente réunion, ont pour but de vous informer des activités et des règlements du camp. Avant tout, vous devez vous procurer, auprès du moniteur de votre enfant, un aide-mémoire des sorties ainsi que la feuille de permission de sorties à compléter et à nous remettre dès que possible. Nous prendrons le temps de faire le tour de ce document et nous nous réservons une période de questions à la fin de la réunion. Notez que les chandails de parc seront remis aux enfants durant la première semaine du parc.

1. Présentation de l'équipe d'animation

Notre équipe d'animation est composée d'une coordonnatrice, d'une coordonnatrice-adjointe, d'une responsable de parc, d'une responsable-adjointe de parc, toutes trois portant des chandails rouges. Notre équipe est également composée de moniteurs de groupe (chandails verts), de monitrices à l'intégration (chandails oranges) et d'apprentis (chandails bleus). Il nous fera plaisir de vous rencontrer tout au long de l'été!

Les membres de l'équipe d'animation du Parc NDL porteront les chandails identifiés au dos par le logo du camp 2019, sous le thème de *Jumanji*, lequel vous pourrez voir sur la dernière page de ce document. Celui-ci est le même dessin que les chandails de sorties que nous remettrons aux enfants lors des premières journées de parc.

2. Informations générales

Cette année, le parc débutera le lundi 1^{er} juillet 2019 et se terminera le vendredi 16 août 2019. Tous les jours, les activités régulières du parc débutent à 9h00 et se terminent à 16h00. Lors des sorties, les autobus quittent pour 9h15. L'heure du retour peut varier, mais celui-ci se fera avant 16h00.

3. Service de surveillance animée

Le service de surveillance animée débute à 7h00 tous les matins et se termine à 9h00. Il recommence ensuite à 16h00, soit après la journée de parc, et se termine à 18h00. Si votre enfant n'est pas inscrit au service de surveillance, il n'est pas sous la responsabilité du parc avant 9h00 et après 16h00. Lorsque vous venez porter votre enfant le matin, il est important d'aller donner la présence de

celui-ci à la personne en charge. De plus, lorsque vous viendrez chercher votre enfant au service de surveillance, la personne en charge vous demandera de mentionner le mot de passe vous permettant de venir chercher votre enfant (préalablement déterminé par vous lors de l'inscription de votre enfant), ce qui nous permettra de confirmer que vous êtes bien autorisé à quitter avec lui. C'est ainsi votre responsabilité de transmettre ce mot de passe aux autres personnes qui seront autorisées à venir chercher votre enfant au cours de l'été! En cas d'incertitude quant au mot de passe que vous avez choisi, nous vous invitons à vérifier auprès du moniteur de votre enfant à la fin de cette rencontre ou encore de communiquer avec les coordonnatrices (par courriel ou téléphone, informations disponibles à la fin de ce document).

Nous en profitons également pour vous mentionner que le service de surveillance animée doit être payé pour au plus tard le vendredi précédant la semaine de SSA auquel votre enfant est inscrit. ***Veillez prendre note que si votre enfant se présente au SSA et qu'il n'y est pas inscrit ou que le SSA est impayé, il n'est pas sous notre responsabilité. De plus, si vous venez chercher votre enfant passé 18 heures, des frais de 5\$ par tranches de 15 minutes s'appliqueront automatiquement.***

4. Contrôle des départs

Nous vous rappelons, que comme à chaque année, aucun départ ne sera autorisé pendant le rassemblement du soir, soit entre 15h45 et 16h00. Les moniteurs étant occupés à animer le rassemblement en question, il ne leur est pas possible d'assurer le départ sécuritaire des enfants, nous demandons ainsi aux parents d'attendre la fin de celui-ci avant de quitter avec leurs enfants. Lorsque vous viendrez chercher votre enfant, vous devrez, tout comme lors des départs du SSA, mentionner le **mot de passe** au dossier afin de pouvoir quitter avec l'enfant. *C'est également votre responsabilité de transmettre celui-ci à toutes les personnes autorisées à venir chercher votre enfant en cours d'été.*

Nous vous demandons, si vous vivez une situation particulière et qu'une personne ne figurant pas sur la liste de personnes autorisées à venir chercher votre enfant doit exceptionnellement venir chercher celui-ci, d'aviser les responsables du parc dès le début de la journée. Dans ce cas, nous vous demanderons de remplir un formulaire indiquant qu'une autre personne est autorisée à quitter avec votre enfant. De plus, si vous devez venir chercher votre enfant avant 16h00, veuillez vous présenter au bureau des responsables afin que l'on vous aide à le trouver sur le site. Si vous avez un imprévu, vous pouvez appeler au parc entre 9h00 et 16h00. Plus rapidement nous serons avisées, plus rapidement nous pourrons transmettre le message au moniteur!

5. Journée type

| Heures | Activités |
|---------------|--|
| 7h00 à 9h00 | Service de surveillance animée |
| 9h00 à 9h15 | Accueil des enfants |
| 9h15 à 9h30 | Rassemblement |
| 9h30 à 10h15 | Période de jeux |
| 10h15 à 10h30 | Collation + crème solaire |
| 10h30 à 11h45 | Période de jeux |
| 11h45 à 12h30 | Dîner + crème solaire |
| 12h30 à 13h15 | Période de jeux |
| 13h15 à 14h15 | Piscine ou période de jeux au parc ou jeux d'eau |
| 14h15 à 14h30 | Collation + crème solaire |
| 14h30 à 15h30 | Piscine ou période de jeux au parc ou jeux d'eau |
| 15h30 à 15h45 | Système de motivation |
| 15h45 à 16h00 | Rassemblement de fin de journée |
| 16h00 à 18h00 | Service de surveillance animée |

6. Matériel nécessaire

Votre enfant doit avoir en tout temps avec lui un lunch froid, deux collations, une gourde d'eau, un chapeau ou une casquette, de la crème solaire, des espadrilles, une serviette de plage, un costume de bain, un casque de bain ainsi que des souliers d'eau (veuillez noter que ceux-ci sont obligatoires dans les jeux d'eau, nous ne ferons pas d'exceptions).

- ⇒ Nous vous demandons de faire une première application de la crème solaire le matin avant d'arriver au parc. Nos moniteurs n'ont pas le droit d'appliquer de la crème solaire à vos enfants, c'est pourquoi vos enfants doivent savoir l'appliquer. Au cours de la journée, il y aura au moins trois périodes où les moniteurs demanderont aux enfants de se crémiser et ils s'assureront que cela est bien fait.
- ⇒ SVP, veuillez porter une attention particulière à la tenue vestimentaire de votre enfant lorsqu'il vient au parc. Les espadrilles, les «shorts» et les «t-shirts» sont les meilleurs choix.
- ⇒ Nous vous demandons aussi que chacun de vos enfants ait une bouteille de crème solaire, car il est interdit de partager.

7. L'heure du dîner

Tous les enfants doivent avoir un repas froid et vous devez vous assurer que le repas restera froid tout au long de la journée (ice-pack). Il est interdit d'amener des aliments contenant des noix ou des arachides et évitez les contenants en verre si possible.

⇒ Si votre enfant a une allergie quelconque et que vous ne l'avez pas mentionné sur la fiche santé lors de l'inscription de votre enfant, veuillez nous aviser le plus tôt possible.

⇒ Si votre enfant doit prendre de la médication, veuillez aviser les responsables tout de suite après la réunion afin que nous remplissions les documents nécessaires. **Le personnel du camp n'est pas autorisé à donner quelconque médication si nous n'avons pas le formulaire de prise de médicament complété et signé par le parent ainsi que le médicament prescrit dans le contenant reçu du pharmacien avec l'étiquette faisant preuve d'ordonnance.*

8. Piscine

La baignade a lieu à la piscine municipale du Bourg-Royal. Nous irons à la piscine approximativement de 13h00 à 14h00, et ce, à tous les mardis, mercredi et jeudi. Pour les enfants qui ne veulent pas se baigner, il y aura la possibilité de faire d'autres activités pendant cette période. Toutefois, nous vous demandons de les encourager à se baigner. Tous les enfants âgés de 5-6 ans devront obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle pour se baigner. Veuillez noter que les VFI sont fournis par la piscine.

9. Test de nage

La formule ayant changée cette année, les tests de nage (obligatoires pour les enfants âgés de 7 à 9 ans inclusivement) ont eu lieu le 16 juin dernier. Nous vous rappelons que ceci était la seule période pour passer le test de nage et qu'il n'y aucune possibilité de reprendre ce test. S'il ne vous a pas été possible de vous présenter au test de nage, votre enfant devra alors obligatoirement porter une veste de flottaison individuelle lors des périodes de baignades. Pour identifier les enfants qui doivent porter une VFI et ceux qui n'en ont pas de besoin, le parc fournira des bracelets rouges et des bracelets verts à tous les enfants.

Nous vous demandons d'encourager votre enfant à conserver son bracelet de piscine le plus longtemps possible afin d'éviter le gaspillage, mais aussi pour économiser du temps!

Dans l'éventualité où vous devez venir chercher votre enfant au courant de l'après-midi et que son groupe est à l'horaire pour la piscine, il est important de le mentionner aux responsables ainsi qu'au moniteur, afin que nous gardions votre enfant sur le parc.

En résumé...

5-6 ans : veste de flottaison obligatoire

7-9 ans : test de nage (ou VFI à la demande du parent)

10-12 ans : test de nage à la demande du parent

Bracelet rouge : L'enfant pour une veste de flottaison obligatoire

Bracelet vert : L'enfant ne porte pas de veste de flottaison

10. Locaux en cas de pluie

Lors des journées de pluies, des activités à l'intérieur seront animées dans les installations prévues à cet effet (le chalet du parc NDL et le gymnase de l'École du Boisé 2). En cas de pluie, le service de surveillance animée se déroulera également dans le gymnase. Dans le cas où il n'y aurait qu'une fine pluie à l'extérieur, veuillez prendre note qu'il se peut que les groupes aillent tout de même jouer dehors. C'est pourquoi il est important de penser fournir à votre enfant les vêtements appropriés selon la météo.

Pour le SSA, nous indiquerons sur l'affiche du parc de la ville ainsi que sur la porte du chalet si jamais nous sommes au gymnase. Veuillez lire attentivement s'il-vous-plait.

11. Aide-mémoire et autorisation de sorties

L'aide-mémoire qui vous a été remis à votre arrivée contient l'ensemble des sorties et des activités prévues pour le groupe d'âge de votre enfant. Pour chaque sortie, votre enfant sera accompagné de son moniteur, de son apprenti ainsi que d'une responsable de parc. Pour que votre enfant puisse participer aux sorties, il est **obligatoire** qu'il remette à son moniteur la feuille d'autorisation de sorties signée par un parent (ou un tuteur). Nous vous demandons d'ailleurs de remplir cette feuille le plus rapidement possible afin d'éviter que votre enfant soit pénalisé et doive rester au parc. ****ATTENTION :** Cette feuille n'est pas une feuille de présence; nous voulons savoir si vous nous autorisez à quitter le parc avec votre enfant pour la sortie prévu, dans l'éventualité où votre enfant serait présent au parc lors de cette journée!*

Lors des journées de sorties, soit tous les mercredis, les autobus quittent au plus tard à 9h15. Il est donc important de vous assurer de venir porter votre enfant entre 8h45 et 9h00 maximum afin de laisser le temps aux moniteurs de prendre

les présences et de donner les consignes avant le départ en autobus. Veuillez noter que lors des jours de sortie, aucun groupe ne reste sur le parc. Si vous venez porter votre enfant une fois l'autobus parti, vous devrez aller porter votre enfant directement sur les lieux de l'activité ou encore de le garder à la maison pour la journée.

12. Identification et objets perdus

Nous vous recommandons fortement d'identifier les effets personnels de vos enfants pour éviter les objets perdus ou volés. Un bac sera mis à votre disposition pour les objets perdus pendant l'été. Nous vous demandons de vérifier régulièrement si ce bac contient des choses qui appartiennent à vos enfants, car celle-ci se remplit à une vitesse incroyable! De plus, nous publierons occasionnellement des photos de ces items sur notre page Facebook des Loisirs NDL.

De plus, tout appareil électronique est non seulement fortement déconseillé, mais sera également confisqué par l'équipe d'animation et conservé dans le bureau des responsables. Vous devrez venir les récupérer dans le bureau des responsables en personne. Par souci d'équité pour l'ensemble des jeunes, pour éviter les pertes ou les bris et pour nous éviter la gestion de ce matériel, nous vous demandons ainsi de bien vouloir les laisser à la maison. Il en est de même pour les cartes Pokémon ou tout autre objet que les enfants voudraient s'échanger.

Veuillez noter que l'équipe d'animation des camps NDL n'est pas responsable des pertes, bris ou vols des objets qui ne sont pas autorisés au camp!

13. Thématique, journées spéciales et bricolages

Si vous avez du matériel de bricolage à la maison (conserves, rouleaux de papier de toilette, etc.) dont vous n'avez plus de besoin, il nous fera un grand plaisir de les récupérer. Pour ce qui est des journées spéciales, elles sont organisées par notre équipe d'animation et elles ont pour but d'amuser les enfants, de les motiver et de faire ressortir leur créativité. Tout au long de l'été, plusieurs journées spéciales seront offertes à vos enfants. Il se peut que vous receviez des messages concernant du matériel supplémentaire ou des déguisements à apporter lors de ces journées, donc nous vous demandons de bien lire ceux-ci.

Le thème de l'été 2019 est le monde de *Jumanji*! Votre enfant se verra emporté dans ce monde imaginaire tout au long de l'été et devra réaliser de nombreuses épreuves pour nous aider à récupérer le moniteur perdu dans le

jeu... Le monde imaginaire de *Jumanji* nous réserve une foule de surprises! Réussirons-nous à retrouver notre cher moniteur?

14. Politique de violence

Afin d'assurer le bon déroulement du programme vacances-été, la sécurité des enfants et des moniteurs est primordiale. Ainsi, tous gestes de violence (frapper, donner des coups, mordre, lancer des objets, intimidation, sacres) seront soumis à la politique de violence présentée ci-dessous.

1^{er} avertissement : Appel d'un responsable aux parents afin de trouver des solutions. L'intervention sera consignée par écrit.

2^e avertissement : Rencontre de la coordonnatrice et du responsable avec le jeune et les parents afin de trouver des solutions. L'intervention sera également consignée par écrit.

3^e avertissement : Rencontre de la coordonnatrice et du responsable avec le jeune et les parents doivent absolument venir chercher leur enfant. Une suspension ferme de deux jours est automatique, excluant la journée de l'incident.

4^e avertissement : Les parents doivent absolument venir chercher leur enfant au parc et rencontrer la coordonnatrice et la responsable du parc. Une lettre indiquant que l'enfant est retiré du programme vacances-été pour le reste de l'été sera envoyée par la poste.

Veuillez prendre note que si le comportement de votre enfant est jugé inacceptable par l'équipe de gestion, il est possible qu'il soit également soumis à ces conséquences. De plus, il est à noter que ces règles s'appliquent à l'ensemble des jeunes fréquentant le parc, y compris ceux au secteur de l'intégration. Un comportement jugé comme «terrible» peut mener à une expulsion immédiate du parc.

15. Numéros de téléphone importants

Le numéro de téléphone pour nous joindre au chalet NDL est le **418-849-3274** entre 9h00 et 16h00 (contrôles des départs, informations ou commentaires). Vous pouvez laisser un message en tout temps et il nous fera plaisir de retourner votre appel le plus rapidement possible.

Pour joindre Émilie Dubé, coordonnatrice ou Jessica Bouchard, coordonnatrice-adjointe, du programme vacances-été, vous pouvez le faire par téléphone au 418-849-3396 ou par courriel : loisirs.ndl2@ccapcable.com

* Vente de Mr. Freeze *

Encore cette année, afin de financer des superbes sorties de fin de camp, nous vendrons des Mr. Freeze deux jours par semaine. Nous vous invitons donc à fournir à votre enfant, tous les mardis et jeudis, un 1\$ afin de se procurer sa gâterie glacée!

15. Mot de la fin, commentaires et questions

Un info-parents sera affiché sur la page Facebook des Loisirs Notre-Dame-des-Laurentides (nous vous invitons donc par le fait même à aimer la page des Loisirs) chaque semaine pour vous tenir informés des activités à venir sur le parc et des sorties. Nous vous demandons de bien lire celui-ci, car il pourrait répondre à plusieurs de vos questions. Veuillez prendre note que l'info-parent ne se fera plus en version papier.

En terminant, si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous téléphoner. Il nous fera grandement plaisir de vous rencontrer, et ce tout au long de l'été.

Merci à vous et bon été à tous ☺



Isabelle Lefrançois, **responsable du parc NDL**
Yanka Ménard, **responsable adjoint du parc NDL**
Émilie Dubé, **coordonnatrice du programme vacances-été**
Ainsi que toute l'équipe d'animation du parc!